

Former des professionnels des EHPAD aux troubles cognitifs, à la démence et aux prises en charge non médicamenteuses des troubles du comportement

Contexte

La commission de la transparence de la HAS a réévalué le service médical rendu des médicaments indiqués dans le traitement symptomatique de la maladie d'Alzheimer. A l'issue de ces travaux, la HAS a considéré un service médical rendu insuffisant. Par suite, le ministère a engagé la procédure susceptible de conduire au déremboursement de ces médicaments. Cette circonstance renforce les enjeux associés à la prise en charge des troubles comportementaux et notamment renforce l'intérêt des thérapies non médicamenteuses. Une enquête menée en 2014 montre que 94% des établissements d'hébergement accueillant ces personnes déclarent mettre en œuvre ces thérapies, pointant ainsi l'importance que celles-ci occupent dans l'accompagnement des personnes atteintes de MA. Un grand nombre de ces interventions sont menées par des professionnels rarement formés à les mettre en œuvre, renforçant ainsi le questionnement sur le bien-fondé de celles-ci et par conséquent leur efficacité dans des conditions qui ne sont pas toujours favorables à leur implémentation, bien qu'au niveau international, l'efficacité de certaines des interventions psychosociales est reconnue cliniquement depuis plusieurs années.

Objectifs

- appréhender les troubles comportementaux afin de limiter le recours inapproprié aux services d'urgences et plus généralement les ruptures de parcours qu'il entraîne
- améliorer l'accueil des personnes atteintes de Maladies D'Alzheimer et apparentées
- comprendre les troubles du comportement , mieux les appréhender et limiter la souffrance au travail liée à une mauvaise compréhension de ces troubles et au sentiment d'impuissance qu'ils entraînent
- optimiser le fonctionnement global de la filière de prise en charge des personnes atteintes de MA en permettant aux UCC de ré-adresser les patients dans leur lieu de vie dans un délai raisonnable ;
- connaître les différentes thérapies non médicamenteuses

Renseignements complémentaires

Programme

- Compréhension des troubles du comportement dans le cas de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées
- Attitudes de communication adaptées
- Attitudes de soins adaptées
- Les grandes catégories d'interventions psychosociales, leurs objectifs leurs finalités, leurs limites :
 - Intervention à visée thérapeutique et relationnelle
 - Intervention à visée ré-éducative
 - Intervention à visée environnementale
 - Intervention à visée de soin et de bien-être
 - Intervention à visée ludique et culturelle
- Cadre éthique et déontologique des interventions psychosociales: personnalisation, consentement et adhésion...

Exercice

2019

Code de formation

AX10VD07

Nature

AFN

Organisé par

En cours de Sélection

Durée

N/C

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences